



Sapeurs-Pompiers de Loire-Atlantique



RETEX 2020/01

FEU DE TOURBE

RETOUR D'EXPÉRIENCE

CONTEXTE

► **Nature de l'intervention:** Incendie de végétation et de tourbe dans le marais de Brière, commune de Montoir de Bretagne.

► **Durée de l'intervention:** du 9 Juillet au 30 septembre 2019

► L'incendie a démarré le 9 juillet route de Revin, dans le marais d'Ovis. La surface incendiée est estimée à 13 Ha et le contour du feu à 1,5 km. Le secteur est traversé par des lignes MT de 63.000 volts. L'incendie s'est propagé en surface et en sous-sol dans la matière (tourbe).

► Les conditions météorologiques (vent et sécheresse) et un sol en total déficit hydrique jusqu'à mi-août ont réactivé l'incendie en surface les après-midi.

► L'accès des secours pour se rendre au contact de l'incendie est compliqué et nécessite l'engagement de véhicules spécialisés en Feux de Forêts (type CCFM).

► L'objectif est de fixer la tête de l'incendie et de stopper les propagations se dirigeant vers les habitations (Villes de Montoir et Saint Malo de Guersac)



APERCU ZI



<https://youtu.be/HLQqt83wr3s>

MOYENS ALERTES



► VCDG / CCR / CCFM / CDC

► GN et ENEDIS Service technique mairie

ACTIONS IMMEDIATES

► Attaque de l'incendie en surface par jalonnement

► Noria d'alimentation des engins vers PI à 800 m

► Tentative de noyage des zones de tourbes

► Mise en place d'un dispositif SP (CCF et VLHR) tous les après midi dès lors que les vents thermiques se levaient

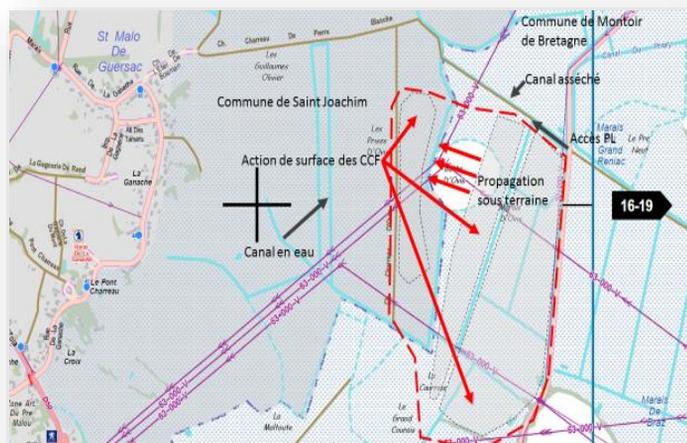
SITUATION A L'ARRIVEE DES SECOURS

► Incendie de tourbe et de surface (strates herbacée et arbustive) dans le marais du parc régional de Brière.

► Incendie particulièrement complexe eu égard aux conditions météorologiques défavorables (vent soutenu et absence de pluie) et un sol en total déficit hydrique.

► La zone d'intervention est ceinturée de routes communales et de canaux (à sec) à cette période de sécheresse.

► Les fumées de l'incendie se dirigent vers les premières maisons de Montoir.



Stratégie de lutte contre le sinistre – décisions interservices

Du 9 au 18 Juillet, l'incendie est ravivé chaque après midi par les vents thermiques et la propagation de l'incendie dans la matière. Des moyens SP sont quotidiennement mobilisés de 13h à 21h (1 GIFF soit 20 SP) présentant un fort impact sur le potentiel opérationnel du département.

Le SOP GT Ouest décide alors avec la ville de Montoir d'organiser un point interservices le 18 Juillet afin de définir une stratégie pour circonscrire l'incendie.

18 Réunion interservices durant laquelle une stratégie de lutte contre l'incendie est arrêtée en lien avec des agriculteurs. 3 idées de manœuvre sont proposées:

- 1 Réalimenter les canaux entourant le secteur, afin de créer une barrière hydraulique et de permettre l'humidification de la tourbe par capillarité. **Conséquence** : augmentation de la salinité de l'eau dans les canaux qui impose une pêche préventive pour mettre à l'abri les poissons d'eau douce. Cette opération est soumise à l'accord des services de l'état. Qui : services de la ville de Montoir et SBVB (Syndicat du Bassin Versant du Brivet).
- 2 Faire intervenir en appui des sapeurs-pompiers des « tonnes d'eau agricole » afin de **noyer le contour de l'incendie**. Cette option est aussi soumise à l'accord des services de l'état car soumise à arrêté préfectoral « sécheresse » (autorisation de réalimenter dans les canaux). Qui : services de la ville de Montoir.
- 3 Etudier et **proposer la restauration d'anciennes douves** de la partie nord du secteur dans l'idée de les inonder. Qui : Services de la ville de Montoir et SBVB.

19 A partir du 19 Juillet, un dispositif SP est mis en place:

- ▶ De 14h à 19h, un CCF (0/1/3) est positionné en surveillance active sur site afin d'intervenir rapidement en cas de reprise d'incendie.
- ▶ Mise en aspiration dans le canal du Priory pour l'alimentation des engins. Une aire d'aspiration est créée par les services de la ville de Montoir afin d'éviter les nombreuses norias vers le PI le plus proche.
- ▶ Point de situation régulier (14h et 19h) entre le chef de groupe et le CA CCF.
- ▶ Un point de situation est effectué chaque jour par le chef de Colonne Saint Nazaire afin d'évaluer le dispositif



25 Point de situation hebdomadaire interservices jusqu'à la fin du mois d'août

- 1 Les représentants du SBVB ont précisé que le niveau dans les canaux a atteint la hauteur fixée à savoir 0,68 m.
 - 2 L'entreprise missionnée par la ville de Montoir a réalisé 95 rotations (37h de travail en 3 jours) et 1640 m3 d'eau ont été répandus.
 - 3 Devis chiffrés et autorisation préfectorale accordée. Malgré tout cette idée de manœuvre n'a pas été retenue.
- Pour le SDIS, la surveillance active par un CCF a permis d'éteindre rapidement des reprises d'incendie.
Des travaux de débroussaillages avec un engin des services techniques de la ville de Montoir ont permis de parfaire le noyage.
L'incendie est fixé dans son contour. Il ne progresse plus en surface. Cependant les risques de propagation et de reprise par la tourbe ne sont pas à exclure.
A ce stade **l'incendie ne peut pas être considéré comme éteint**



6 L'évolution de l'incendie est favorable. A partir de cette date, les services des villes de Montoir de Bretagne et St Malo de Guersac ainsi que les sapeurs-pompiers des CIS de Montoir et St Joachim assurent une surveillance quotidienne par des reconnaissances. Il est convenu que pour tout autre besoin, le SDIS pourrait être sollicité par appels 18/112.



26 Les précipitations pluvieuses de fin septembre ont eu pour effet l'humidification du terrain et la réalimentation des canaux. L'incendie est considéré comme éteint.





Service
Opérations

RETOUR
D'EXPÉRIENCE

Apports techniques propres à cette intervention

De par les difficultés rencontrées par les intervenants et les différents services pour venir à bout de cet incendie, il convient de rappeler la complexité des feux de tourbe.

1 - QU'EST-CE QUE LA TOURBE?

► La **tourbe** est une matière organique fossile formée par accumulation sur de longues périodes de matière organique morte, essentiellement des végétaux, dans un milieu saturé en eau. La tourbe forme la majeure partie des sols des tourbières. Séchée, elle donne un combustible brun à noirâtre qui chauffe moins que le bois et le charbon.



2 - COMMENT SE DEVELOPPE UN FEU DE TOURBE?

► **Quand:** lorsque la nappe phréatique est trop basse et que la tourbe est complètement desséchée.

► **Comment:** ce sol organique brûle sans flamme et c'est donc un feu couvant qui peut pénétrer profondément vers l'intérieur, c'est le sol qui brûle et pas la végétation.



**Extrait du reportage d'Arte « Incendies géants : enquête sur un nouveau fléau » (Professeur Guillermo REIN, Professeur en science des incendies)*

La tourbe peut donc brûler sans que cela soit visible. Le feu aspire lentement l'oxygène de l'atmosphère, s'enfonce profondément dans le sol jusqu'à 2 mètres de profondeur. Cela peut durer des semaines ou des mois.

Ce type de feu produit beaucoup de fumée, en raison de la combustion incomplète, et donne lieu à des émissions plus importantes de monoxyde de carbone.



 Parcelle brûlée lors de l'intervention en Brière en 2019

3 - STRATEGIE D'EXTINCTION

► **Obligation d'un travail de concertation** avec la ressource locale (sapeurs- pompiers, élus, agents municipaux ou techniciens du parc de brière) dans le cadre de l'analyse de la ZI.

► Accessibilité très limitée à l'intérieur du marais (pénétrantes) nécessitant une **reconnaissance préalable**: privilégier les CCF et les VLHR.

► Si nécessité, demander une **reconnaissance aérienne** (hélicoptère, avion ou drone) dans l'objectif de bien cerner le contours de l'incendie.

► En complément des moyens SDIS, **faire intervenir des tonnes à eau** afin d'humidifier le sol.

► Privilégier le ravitaillement des **engins en aspiration** dans les canaux en eau.

► Certaines infrastructures construites sur des fagots de bois facilitent la propagation de l'incendie. Ces infrastructures doivent être considérées comme des **points sensibles à protéger**.



Service
Opérations

RETOUR
D'EXPIÉRIENCE

RETOUR D'EXPIÉRIENCE



ÉLÉMENTS DÉFAVORABLES

- ▶ Les 10 premiers jours, les seules actions des SP n'ont pas permis de maîtriser l'incendie.
- ▶ Conditions atmosphériques particulières (vent d'Est, sécheresse, déficit hydrique du sol, canaux sans eau).
- ▶ Propagation de l'incendie en surface mais aussi dans la tourbe.
- ▶ Accès des secours et pénétrantes en zone marécageuse (enlèvement de 5 CCF dont 1 qui a nécessité l'appui d'un tractopelle chenille).
- ▶ Présence de lignes HT cisailant la zone d'intervention.
- ▶ Alimentation des engins par noria sur PI à 800m.

CE QU'IL FAUT RETENIR



- ▶ **Mobiliser rapidement tous les acteurs** (Sous préfecture, élus, services techniques des communes, techniciens du parc de Brière, techniciens du SBVB, SP, Enedis et Gendarmerie).
- ▶ **La présence des élus dans les réunions interservices est indispensable** pour des décisions d'ordre politique.
- ▶ Les réunions en interservices doivent être pilotées en **binôme DGS de la Ville et cadre du SDIS**.
- ▶ Lors d'incendie de tourbe, il est important de **noyer rapidement** à l'aide de tonnes à eau la surface de l'incendie dans un premier temps, ainsi que de réalimenter les canaux dans l'objectif de créer une barrière hydraulique.
- ▶ Pour éviter des norias d'alimentation longues et nombreuses, **des aménagements pérennes de points d'aspiration** sur les canaux en eau permettent une optimisation.
- ▶ La connaissance et l'expérience des experts sont primordiales dans les actions à mener.
- ▶ Il est important dans la conduite des engins sur terrain meuble de ne pas **repasser dans les traces** (risques d'enlèvement)



ÉLÉMENTS FAVORABLES

- ▶ Disponibilité des engins spécialisés (CCFM et VLHR) malgré un nombre important d'incendie de végétations en simultané sur le département.
- ▶ Forte disponibilité des sapeurs pompiers volontaires.
- ▶ Appui de l'équipe drone afin d'obtenir des images opérationnelles permettant d'avoir une idée précise des contours de la ZI.
- ▶ Forte implication des 2 chefs CIS de Montoir de Bretagne et St Joachim.
- ▶ Réunions en interservices afin de définir une stratégie d'intervention. Disponibilité des acteurs malgré les périodes de vacances estivales.

DOCUMENTS RESSOURCES



- ▶ FTO-A-INC 0013 Doctrine opérationnelle sur la lutte contre les feux d'espaces naturels
- ▶ Documentation pédagogique du SDIS 44
<http://intranet.sdis44.fr/intranet/jcms/TB090315288620/fr/operationnel>
- ▶ <http://intranet.sdis44.fr/intranet/jcms/tb455228/fr/bibliotheque-des-formations>

REFLEXIONS ENGAGÉES



- ▶ Diffusion de ce RETEX à l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion de ce type d'incendie. **(SOP GT Ouest)**
- ▶ Utilisation de ce RETEX dans le cadre des séances de FMPA FDF et COD pour sensibiliser les SP aux risques propres au feu de Tourbe. **(CTD Conduite et CTD FDF)**